

## Commune de LAGOR

### **Zone n°1 - Ub**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.  
Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

### **Zone n°2 - Ua**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.  
Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.  
Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

### **Zone n°3 - UE**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.  
Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

### **Zone n°4 - UY3**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

### **Zone n°5 - Ub**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.  
Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.  
Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

### **Zone n°6 - 1AU**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.  
Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

### **Zone n°7 - Ub**

**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

**Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

**Zone n°8 - 1AU****Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

**Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

**Zone n°9 - Ub****Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

**Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

**Zone n°10a - Ub****Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

**Avis Assainissement - Avis favorable**

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

**Zone n°10b - Ub****Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

**Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

**Zone n°11 - Ub****Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

**Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.  
L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

### **Zone n°12 - Ub**

#### **Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

#### **Avis Assainissement - Avis favorable avec observations**

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.